



Organisation
internationale
du Travail

L'OIT en action

Résultats 2014-2015



Afrique

Menel e l
STOP
TRABALHO
INFANTIL



A man with short dark hair and a slight smile is standing outdoors. He is wearing a bright red t-shirt. The background shows a grassy field, a small pond, and some trees under a blue sky with white clouds. A portion of a white car is visible on the right side of the frame.

ARISE
ACHIEVING
REDUCTION OF
CHILD LABOR
IN SUPPORT OF
EDUCATION

**World Day Against
CHILD LABOUR**
12 JUNE

L'action de l'OIT dans les régions

AFRIQUE



Projets: **180**

Pays couverts: **43**

Nouvelles ratifications des normes
internationales du travail: **24**

Programmes par pays pour la
promotion du travail décent en
cours: **38**

L'Afrique est une des régions du monde dont la croissance est la plus rapide. Malgré sa grande diversité, elle a connu un taux de croissance moyen de 5 pour cent par an depuis la fin des années 1990. L'Afrique subsaharienne possède le taux d'activité le plus élevé de toutes les régions, estimé à 70,9 pour cent – contre une moyenne mondiale de 63,5 pour cent en 2014. En Afrique du Nord, si la tendance du chômage semble être à la baisse, la dépression du marché de l'emploi demeure omniprésente, en particulier chez les femmes et les jeunes. En dépit de la croissance économique observée dans de nombreux pays, le chômage, le sous-emploi et l'informalité, notamment parmi les jeunes femmes

et hommes, sont demeurés des obstacles majeurs au travail décent pour la région Afrique en 2014-2015.

D'autres priorités pour l'action de l'OIT au cours de l'exercice biennal ont consisté à améliorer la protection des conditions de travail pour le nombre croissant de femmes et d'hommes qui migrent à la recherche de perspectives de travail décent, que ce soit sur le continent ou à l'extérieur, et pour ceux qui sont exclus de la protection sociale. L'action de l'OIT s'est également axée sur l'appui apporté à certains pays dans leur passage de la fragilité à la résilience.

Les gouvernements, les travailleurs et les employeurs de 45 pays africains ont adopté la «Déclaration d'Addis-Abeba» lors de la 13^e Réunion régionale africaine de l'OIT, qui s'est tenue en Éthiopie en novembre et décembre 2015. La Déclaration souligne l'importance du plein emploi productif et du travail décent pour un développement inclusif et durable, dans la création de possibilités et de responsabilités nouvelles et élargies pour les mandants et l'Organisation tout entière en matière d'élaboration de politiques aux niveaux national, régional et mondial.



Des emplois plus nombreux et meilleurs

«L'Afrique a dit très clairement que les gouvernements, les employeurs et les travailleurs sont prêts à relever le défi de tracer la voie d'un développement qui soit durable, parce qu'il sera fondé sur l'importance capitale des possibilités de travail décent pour les familles, les communautés et les nations.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, à la 13^e Réunion régionale africaine, 3 décembre 2015

En Afrique, on constate une prise de conscience croissante des avantages d'un changement de politique donnant à l'emploi et au travail décent un rôle déterminant dans la vision du futur de la région. L'Union africaine et les commissions et communautés économiques de la région ont contribué à promouvoir la reconnaissance du rôle central du travail. Alors que la quasi-totalité des pays ont inclus le travail décent parmi les objectifs majeurs de leurs cadres de développement nationaux, l'Afrique devient une source de politiques novatrices, avec un programme de transformations en vue d'un développement durable.

Au **Botswana**, en **Égypte**, au **Ghana**, au **Mozambique**, au **Rwanda** et au **Soudan**, l'appui de l'OIT a conduit à intégrer des objectifs relatifs à l'emploi dans les stratégies de développement. Au **Rwanda**, la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté II inclut désormais parmi ses cibles la création de 200 000 emplois non agricoles par an. Au **Sénégal**, le «Plan Sénégal émergent» 2014 a fixé un objectif de création annuelle de 100 000 à 150 000 emplois décents.

L'OIT a également contribué à fixer des objectifs en matière d'emploi au niveau du district et a mené des études sur les politiques macroéconomiques. Au **Mozambique**, la création d'emplois est une des priorités stratégiques du plan national quinquennal adopté par le nouveau gouvernement en 2015 après que l'OIT eut attiré l'attention sur l'agenda de l'emploi.

En 2014-2015, l'appui apporté par l'OIT à la conception et à la mise en œuvre de politiques de l'emploi a contribué de manière décisive à ce que les partenaires sociaux jouent un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques et les débats d'orientation dans la région. Au **Maroc**, la formulation de la Politique nationale de l'emploi (PNE) a été une occasion d'améliorer le dialogue social dans le pays. L'OIT a fait office de conseiller pour la formulation de la Stratégie nationale pour l'emploi, qui souligne l'importance de la macroéconomie pour la croissance de l'emploi. L'établissement d'un comité de mise en œuvre interministériel indique aussi que l'objectif du Maroc, qui est de créer 200 000 emplois par an, ne



Sous les projecteurs: comment la Zambie a choisi l'écologie pour sortir de la pauvreté



La Zambie figure parmi les dix économies d'Afrique ayant la plus forte croissance. Toutefois, cette évolution n'a pas eu beaucoup d'effets positifs pour la majorité des Zambiens, qui vivent toujours en

dessous du seuil de pauvreté, souvent contraints de survivre avec moins de 1,25 dollar par jour. En outre, les industries de croissance comme les mines et le bâtiment ont beaucoup nui à l'environnement (par la dégradation des terres, la consommation d'énergie et la pollution).

Confronté au chômage – en particulier celui des femmes et des jeunes –, à de hauts niveaux d'inégalité et de pauvreté, ainsi qu'à la pénurie de logements et à un certain nombre de difficultés environnementales, le Gouvernement de Zambie a lancé un Programme Emplois verts qui favorise les technologies vertes dans le secteur de la construction. Ce programme – un partenariat de quatre ans entre le

gouvernement et une équipe des Nations Unies menée par l'OIT – favorise le développement d'entreprises durables en stimulant la compétitivité et le développement des activités grâce aux technologies vertes. Il travaille avec les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) locales et noue des partenariats avec des sociétés multinationales qui investissent en Zambie. À ce jour, plus de 2 500 emplois ont été créés et d'ici à 2017, le programme va offrir au moins 5 000 emplois verts décents – en particulier pour les jeunes –, augmenter la qualité d'au moins 2 000 emplois verts dans les MPME et améliorer les revenus et les moyens de subsistance d'au moins 8 000 ménages.

Mutinta Sichali, l'architecte qui a remporté un concours pour la conception de maisons écologiques accessibles qui serviront de modèle pour le Programme Emplois verts, a déclaré: «Nous faisons un grand bond en avant par rapport à la construction conventionnelle, vers quelque chose de totalement nouveau et qui se répand très rapidement»

pourra être atteint que si tous les ministères, y compris ceux qui sont responsables de la macroéconomie, y travaillent en commun.

Au **Ghana**, l'appui apporté par l'OIT a conduit à l'adoption de la toute première Politique nationale de l'emploi, qui reflète les contributions des partenaires sociaux sur les politiques macroéconomiques favorables à l'emploi et sur d'autres questions. Les apports techniques concernant ces politiques ont également informé l'Agenda de la croissance partagée et du développement II (2014-2017).

Le **Liberia** a écrit une page d'histoire en adoptant, le 25 juin 2015, une nouvelle Loi sur le travail décent – la seule législation au monde qui fasse directement référence, dans son intitulé, à l'Agenda du travail décent de l'OIT.

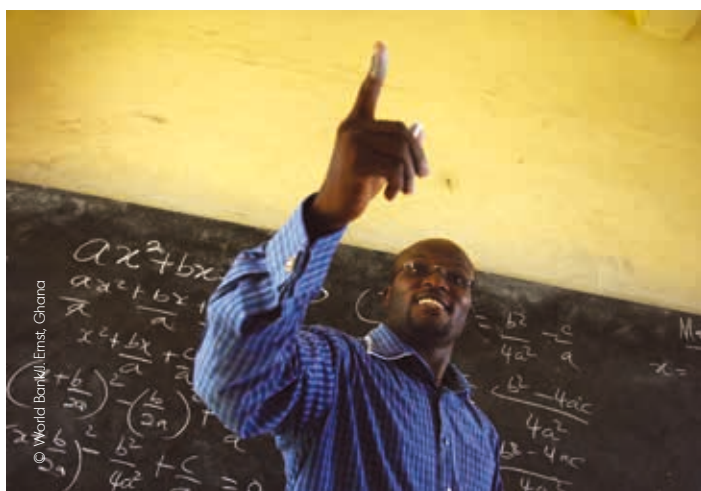
“ *L'engagement du Liberia en faveur de cet agenda va bien au-delà de l'intitulé de la nouvelle loi. Il signifie, entre autres, un environnement qui aide à créer des emplois de qualité et permet à tous les travailleurs d'exercer leurs droits au travail (...) L'OIT salue l'engagement du Liberia en faveur de l'Agenda du travail décent et se tient prête à aider à la réalisation de la vision ambitieuse de la nouvelle loi pour l'avenir.*

Aeneas Chapinga Chuma, Sous-Directeur général de l'OIT et Directeur régional pour l'Afrique

Au cours de l'exercice biennal, les **Comores** et la **Guinée** ont également bénéficié de l'appui de l'OIT pour l'adoption d'une nouvelle législation du travail dans un large éventail de domaines, tels que le travail des enfants, la traite des êtres humains, les syndicats, le travail domestique, les agences de travail temporaire et la sécurité et santé au travail.

Le **Burkina Faso**, le **Burundi**, la **Côte d'Ivoire**, **Madagascar**, le **Maroc**, le **Rwanda**, le **Soudan** et la **Tunisie** ont tous établi ou renforcé leur cadre de dialogue social tripartite national avec l'appui de l'OIT, afin d'affronter plus efficacement les défis du marché du travail et de promouvoir des réformes et une redressement durables sur une base consensuelle.

Au **Kenya**, des plans d'action tripartites ont été élaborés dans les secteurs de la construction, de l'éducation et du tourisme, ce qui a conduit à la mise en œuvre d'initiatives nouvelles et à l'établissement de comités sectoriels. Un plan d'action tripartite a également été préparé pour la promotion d'un tourisme durable en **Égypte**.



Notre impact, leur histoire: Aya

Depuis 2011, le projet de l'OIT «Des emplois décents pour les jeunes d'Égypte» appuie la création de micro- et petites entreprises et apporte des compétences pour l'emploi à de jeunes femmes et hommes. Jusqu'ici, le projet a donné lieu à quelques réalisations remarquables:

- Des possibilités d'emploi ont été créées pour 3 000 personnes dans les gouvernorats ciblés de la mer Rouge, de Minya et de Port-Saïd.
- Un développement des capacités et une assistance technique ont été apportés à quelque 32 000 personnes, parmi lesquelles 21 700 étudiants, 459 femmes travaillant dans le secteur de l'artisanat, 2 031 entrepreneurs et 775 jeunes.

Sur la base de cette réussite, le projet a récemment été prolongé jusqu'en 2018 et élargi aux villes de Louxor et Assouan en vue d'atteindre jusqu'à 25 000 autres jeunes.

Le projet a également assuré la formation de 460 femmes des gouvernorats de Minya, de Port-Saïd et de la mer Rouge en utilisant l'outil de formation «GET Ahead for Women in Enterprise» après son adaptation.



“*Peu de temps après avoir reçu une formation avec “GET Ahead: Gender and Entrepreneurship Together”, j’ai lancé ma propre entreprise à domicile en vendant des accessoires et des pyjamas pour femme artisanaux. Je suis ravi de pouvoir dire que mon affaire est prospère, et que je gagne maintenant assez d’argent pour aider ma famille à vivre plus confortablement.*”

Aya Khalil, 19 ans





© OIT/M. Crozet, Malawi

Des emplois et des compétences pour les jeunes femmes et hommes

“ Le problème de l’emploi des jeunes est de ceux auxquels font face de nombreux pays – en particulier dans le monde en développement, et notamment en Afrique. En Tunisie, notre manière de l’aborder est d’affirmer que le problème est celui du chômage (...) Nous croyons que la meilleure façon de faire face au problème est d’établir un dialogue social responsable entre les différents secteurs de la société. Ce n’est pas seulement l’affaire du gouvernement, car les employeurs et les travailleurs doivent être activement impliqués.

M. Ahmed Ammar Younbai, ministre des Affaires sociales de Tunisie, au Sommet sur le monde du travail organisé lors de la 103^e session de la Conférence internationale du Travail, 9 juin 2014



© OIT/M. Crozet, Tunisie

Alors que 10 à 12 millions de jeunes Africains sont chaque année en quête d’un emploi, l’OIT a appuyé l’élaboration d’un modèle d’intervention pour l’emploi des jeunes dans la région. Elle a également assuré le développement des capacités de mandants et d’institutions régionales.

Le **Nigeria** a placé la création d’emplois, en particulier pour les jeunes femmes et hommes, au cœur de l’administration de son gouvernement, en s’engageant à créer 3 millions d’emplois chaque année.

Au **Malawi**, le programme «Work 4 Youth» (W4Y) de l’OIT et la Fondation MasterCard s’est associé au projet «Skills for Trade and Economic Diversification» (STED), donnant naissance à un modèle d’apprentissage visant à combler le fossé entre la formation théorique – telle qu’elle est dispensée par le système national – et les compétences pratiques nécessaires sur le marché du travail actuel. Ce partenariat vise spécifiquement les femmes et les hommes engagés dans l’agriculture et l’horticulture (il produira un programme de formation visant à renforcer les compétences en production de légumes), avec l’objectif d’utiliser la même approche dans d’autres secteurs.



Sous les projecteurs: une signature visant à mettre fin à l'esclavage moderne

Le 5 juin 2014, le Niger est devenu le premier pays à ratifier le Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, donnant un nouvel élan à la lutte mondiale contre le travail forcé, y compris la traite des personnes et les pratiques assimilables à l'esclavage.

L'OIT estime que 21 millions de personnes dans le monde sont victimes de travail forcé, générant approximativement 150 milliards de dollars de profits illicites par an. Les victimes sont exploitées dans l'agriculture, la pêche, le travail domestique, la construction, l'industrie, les mines et d'autres activités économiques. Les femmes et les jeunes filles en particulier sont sujettes à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. «Cette signature s'inscrit dans le cadre logique de notre action pour lutter contre ce fléau qui gangrène notre société», a déclaré le ministre nigérien de l'Emploi, Salissou Ada.

Devenu indépendant en 1960, le Niger a ratifié la convention sur le travail forcé en 1961.

En 2002, il a adopté une loi pour prohiber l'esclavage avec des dispositions prévoyant de lourdes peines pour toute personne convaincue de détenir des esclaves. Cependant, une enquête conduite en 2008 par l'Institut national de statistique du Niger et l'OIT avait constaté que plus de 59 000 adultes et enfants – sur une population totale de 13 millions – étaient victimes de travail forcé, principalement du fait des vestiges de l'esclavage et de pratiques discriminatoires profondément ancrées.



© OIT/M. Crozet, Niger

L'emploi rural pour un travail décent

Le programme de Formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales (TREE) de l'OIT a été mis en œuvre au **Bénin**, au **Burkina Faso** et au **Zimbabwe**, et plus de 5 000 jeunes femmes et hommes en ont bénéficié dans les zones rurales en 2014-2015.

Le programme Yapasa («Des entreprises rurales de jeunes pour la sécurité alimentaire»), lancé en **Zambie** en 2014, vise à créer jusqu'à 3 000 emplois décents pour les jeunes des zones rurales et à améliorer les performances de 5 000 entreprises appartenant à des jeunes ou gérées par eux d'ici à août 2017.

La période biennale 2014-2015 a également connu des avancées dans la compréhension et la promotion de la liberté syndicale et de la négociation collective dans le secteur rural et dans la chaîne de valeur de l'agroalimentaire: les recherches menées en **République Unie de Tanzanie** ont aidé à déterminer les tendances et les caractéristiques essentielles du secteur, et elles ont conduit à l'élaboration d'un modèle d'intervention qui oriente les efforts des mandants vers les plantations. Le **Ghana** a établi un plan d'action tripartite pour la promotion du travail décent qui comporte une composante de droits à la liberté syndicale et à la négociation collective sur les plantations. Au **Maroc**, un cadre flexible pour les conventions collectives concernant les travailleurs ruraux au niveau régional a été élaboré et est utilisé dans la négociation des conventions collectives.

Au **Zimbabwe**, la capacité des communautés rurales d'accéder aux services de développement des entreprises dans l'horticulture et la production de viande a été renforcée, en même temps qu'un appui était apporté à l'application des normes de sécurité et santé au travail.

En **Tunisie**, avec l'assistance de l'OIT, la première convention collective nationale, concernant plus de 500 000 travailleurs agricoles et fondée sur un travail interdisciplinaire mené dans différents secteurs techniques sur plusieurs exercices biennaux, a été signée en octobre 2015.

Protéger les femmes et les hommes contre les formes de travail inacceptables

Sont considérées comme inacceptables les formes de travail exécutées dans des conditions qui sont la négation des principes et droits fondamentaux au travail, qui mettent en danger la vie, la santé, la liberté, la dignité humaine et la sécurité des travailleurs, ou qui maintiennent les ménages dans des situations de pauvreté.



© UNDP/Le Cap Vert

Établir des socles de protection sociale

“ Nous disposons des ressources. Nous disposons de la technologie. Nous avons seulement besoin de trouver les moyens de nous mobiliser progressivement pour mettre en place des systèmes dans lesquels personne n'aura à se demander comment faire face à la maladie ou se nourrir tous les jours. Notre époque appelle un changement. C'est seulement ensemble que nous pouvons changer les choses. Certains pays ont accepté d'établir une protection sociale pour tous, mais beaucoup estiment qu'ils ne peuvent pas se le permettre (...) En réalité, nous ne pouvons pas nous permettre de nous en dispenser.

Mgr Desmond Tutu, lauréat du prix Nobel de la paix, décembre 2014

La priorité accordée par les chefs d'État à la protection sociale en vue d'une croissance inclusive lors du 25^e sommet de l'Union africaine (UA), qui s'est tenu en juin 2015, souligne l'importance de la protection sociale sur le continent. Par ailleurs, la recommandation (n° 202) de l'OIT sur les socles de protection sociale, 2012 est devenue un élément central des débats de politique générale et de l'action dans ce domaine. Au **Mozambique**, par exemple, l'action de l'OIT a appuyé la révision de la Stratégie nationale de protection sociale de base en vue de répondre aux besoins spécifiques des personnes vivant avec le VIH.



© OIT/UNDP, Mozambique

Notre impact, leur histoire: António

La protection sociale joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, et dans la promotion d'une croissance inclusive. Avec l'appui de l'OIT, du Programme alimentaire mondial et de l'UNICEF, le gouvernement du Mozambique a consolidé le système de protection sociale par la création d'un cadre juridique et réglementaire; une augmentation rapide des ressources fiscales, qui sont passées de 0,18 pour cent du PIB en 2008 à 0,50 pour cent en 2014; et une augmentation du nombre des bénéficiaires des programmes de protection sociale de base, qui concernaient 427 000 ménages en 2014 contre 183 000 en 2008.

António, qui est âgé de 80 ans, vit dans une petite maison avec sa petite-fille de 3 ans. «Mes fils sont maintenant en Afrique du Sud. Ils ne viennent jamais me voir. Je n'ai qu'une fille. Elle s'est enfuie, et elle m'a laissé sa propre fille.» Il dit qu'il a travaillé tous les jours dans les champs, jusqu'à ce qu'il tombe malade. Il reçoit maintenant des pouvoirs publics un transfert mensuel en espèces de 250 MZN (5 USD). António est bénéficiaire du Programme de subventions sociales de base.

“ Dès que je suis payé, je mets de côté 50 MZN (1 USD) et il me reste 200 MZN (4 USD) pour survivre. Avec mes économies, j'ai commencé à réunir du matériel et j'ai pu aménager une pièce dans ma maison, que je loue. En ce moment, cette pièce est louée pour 250 MZN. C'est une autre source de revenus en complément de la subvention, dont le montant est très faible.



Établir des partenariats pour la gouvernance de la migration de main-d'œuvre

Le Programme conjoint de gouvernance de la migration de main-d'œuvre pour l'intégration et le développement en Afrique est une nouvelle initiative audacieuse qui réunit l'OIT, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et l'Organisation internationale pour les migrations dans la consolidation des statistiques clés sur les migrations de main-d'œuvre, en vue d'orienter les politiques et de faciliter la mobilité des compétences.

“ Il est de plus en plus difficile de séparer
l'humanitaire du développement...
En conséquence, l'attention se porte sur
les emplois et les moyens de subsistance.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT

**Département de l'appui aux partenariats et programmes extérieurs
(PARDEV)**

Organisation internationale du Travail

Route des Morillons 4, CH-1211, Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 7239 - Fax: +41 22 799 6668

Email: pardev@ilo.org



www.ilo.org/oitresultats

Suivez-nous sur:

twitter.com/oitinfo

facebook.com/ilo.org

youtube.com/ilotv

ISBN 978-92-2-231066-1



9 789222 310661

